



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Place Norbert MALTERRE 80110 MOREUIL

**Au plus tard 72h avant votre départ**

**Pour en savoir plus : 03 22 35 33 32**



**L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet de partir en vacances plus sereinement. Ce dispositif est gratuit et fonctionne toute l'année pour un déplacement supérieur à une semaine.**

La Police Municipale effectue, au cours de ses patrouilles, une surveillance des habitations déclarées, en l'absence de leurs occupants.

Les agents s'assurent que les habitations n'ont pas été visitées en vérifiant que la porte ou toute autre ouverture n'ont pas été forcées. Les policiers municipaux ne mettent pas d'avis de passage pour éviter que des personnes malintentionnées soient informées, un SMS vous informera de leur passage.

Pour bénéficier de ce service gratuit de surveillance de votre domicile en votre absence, signalez vos dates de début et fin de vacances (**supérieures à une semaine d'absence**) à la Police Municipale en remplissant le formulaire de demande individuelle joint.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire directement à la mairie en remplissant une demande individuelle sur papier, puis la déposer au Poste de Police Municipale de Moreuil Place Norbert MALTERRE, 80110 MOREUIL.

**Attention, les Moreuillois qui désirent bénéficier de ce service gratuit doivent s'inscrire au plus tard 72 heures avant leur départ.**

## Quelques règles de prudence

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme).
- Ne pas exposer d'objets de valeur visibles de l'extérieur.
- Ne pas entreposer de bijoux ou de l'argent dans des lieux communs de la maison (salle de bain, chambre...). Vous pouvez les confier à une personne de confiance. En tout état de cause, pensez à les photographier et relevez les numéros de série pour les recherches en cas de vol et pour votre assurance.
- Faites suivre votre courrier ou demandez à une personne de confiance de relever régulièrement votre courrier. Une boîte aux lettres pleine attire trop l'attention.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur ou de publication sur un profil public sur les réseaux sociaux indiquant les dates de votre absence. Vous pouvez par exemple, faire un transfert de votre ligne téléphonique vers votre lieu de vacances.
- Ne laissez pas en extérieur une échelle, des outils, un échafaudage offrant des moyens de rentrer chez vous.
- Signalez vos absences, en plus de l'opération OTV, à vos voisins afin qu'ils puissent organiser une surveillance de proximité et montrer que l'habitation n'est pas vide.
- Entre voisins, soyez solidaires et intéressez-vous aux allées et venues, ainsi qu'aux «déménagements». Aviser la Police Municipale ou la Gendarmerie, immédiatement, en cas de doute.